



CONSEIL D'ADMINISTRATION
"SUR LES CHEMINS DE
COMPOSTELLE"
Mardi 20 février 2024

Le Conseil d'Administration de l'association "Sur les Chemins de Compostelle" régulièrement convoqué s'est réuni mardi 20 février 2024 à 14h30 dans les locaux de la Maison paroissiale de Labéraudie à Pradines.

Sont présents : Christiane Bosc, Françoise Colas, Christian Camphin, Claude Cassan, Alain Chabrier, Jean-Noël Petit, , Francis Teillard et Michel Fraïssé.

Excusés : Norbert Cerna, Sœur Marie-Jeanne Asfaux, Jean-Jacques Kerveillant

Le quorum étant atteint, la séance peut valablement se tenir.

Norbert Cerna étant excusé, Francis Teillard assure le secrétariat.

Le président ouvre alors la séance. Il remercie les participants pour leur présence et aborde l'ordre du jour.

1. **Approbation du PV du conseil d'administration du 13 décembre 2023.**

Aucune remarque n'étant faite, celui-ci est adopté à l'unanimité. Sur proposition du président, il est décidé de mettre en ligne sur notre site internet les comptes rendu de nos conseil d'administration après que ces derniers aient été validés par le C.A.

2. **Point financier**

Jean-Noël Petit, trésorier, indique que le dernier relevé de la banque porte un solde positif de 5 000 € après avoir encaissé 500 € liés aux nouvelles adhésions.

3. Lettre aux adhérents.

Francis Teillard distribue à chacun le projet de ce que sera la future « Lettre aux adhérents » Chaque membre en prends connaissance et compte tenu du temps de relecture, il est décidé que chacun prenne le temps (48 heures maxi) pour bien relire et faire passer au président les corrections éventuelles vendredi 23 février 2024 au plus tard. Nous avons également décidé de partir sur un document de 24 pages, pour cela nous rajouterons une information sur web Compostella, l' accueil au Puy en Velay et un texte du père Aubugeaut pour compléter l'existant. De plus il est décidé de ne pas publier la page sous pdf de la sortie des collégiens mais d'en extraire le texte et rajouter les photos

4. Préparation de l' Assemblée Générale

Il est prévu une réunion de travail le 6 mars après midi pour préparer les enveloppes avec la lettre aux adhérents et le bulletin d'adhésion afin que tous celles et ceux qui sont présents à l'AG en prenne possession et elle sera envoyée ensuite aux adhérents qui ne seront pas présents à l'AG. Christiane Bosc précise de bien reprendre le dernier fichier des adhérents envoyé par Christian Camphin fin décembre 2023.

Francis Teillard passera à la maison des associations pour s'assurer de la salle et de la sono pour le 9 mars. De plus il portera son ordinateur et le vidéo projecteur.

5. Questions diverses

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 16 h 45

Francis Teillard